



Xavier Bletterie

x.bletterie@pnr-queyras.fr

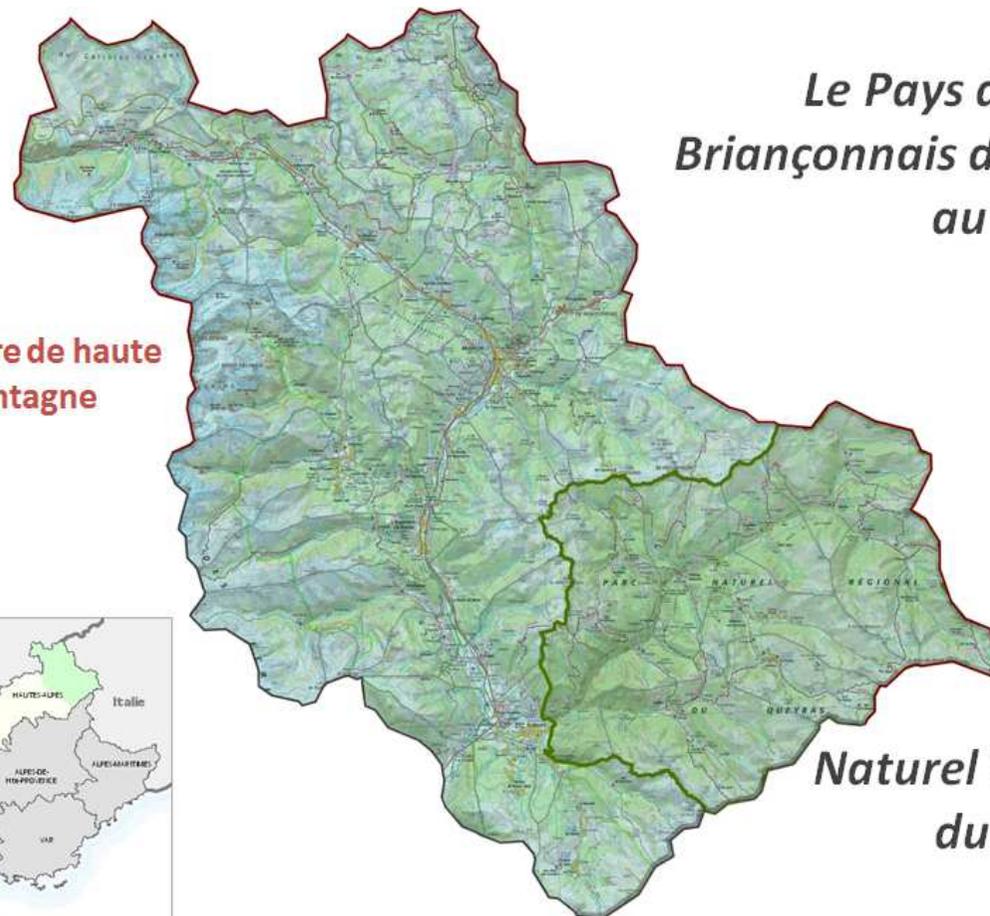
04 92 46 88 24



Un projet alimentaire territorial pour dynamiser l'agriculture du Parc naturel régional du Queyras

Colloque « Une alimentation saine dans le respect e de l'environnement au sein des établissements de santé » - 1^{er} février 2018

1. Le Parc naturel régional du Queyras



*Le Pays du Grand
Briançonnais des Ecrins
au Queyras*

**Territoire de haute
montagne**

*Le Parc
Naturel Régional
du Queyras*



1. Présentation du territoire

La vallée d'Arvioux



1. Présentation du territoire



Des problématiques agricoles relativement bien connues

- Une déprise agricole
- Une difficulté d'accès au foncier agricole avec de fortes pressions
- Des atouts fragiles pour le maintien des exploitations (fromageries, abattoir intercommunal)
- Une richesse environnementale

Des enjeux alimentaires peu connus

- Une demande en produits de saison et de « terroir »
- 20 % du budget total des ménages est consacré à l'alimentation (INSEE 2015)
- 11,7% d'obésité en PACA (ORS PACA 2017)
- 42% de la population atteint une limite qualitative dans ses achats alimentaires en PACA (ORS PACA 2008)
- Un taux de pauvreté dans les Hautes Alpes de 14,1% (contre 17,3% en PACA et 14% à l'échelle nationale)
- Un taux de chômage de 9% (contre 10,8 en PACA et 10 à l'échelle nationale)
- Une assiette type qui manque trop de fibres (fruits, légumes, céréales) et qui contient trop de produits transformés (INCA 3 2017)



2. SAT / PAT?

Charte du Parc naturel régional du Queyras

Parc naturel régional du Queyras

POUR UN NOUVEAU PARC
Biosphère, Ectourisme et Agriculture durable :
Queyras, Haute montagne exemplaire
Charte 2009-2021

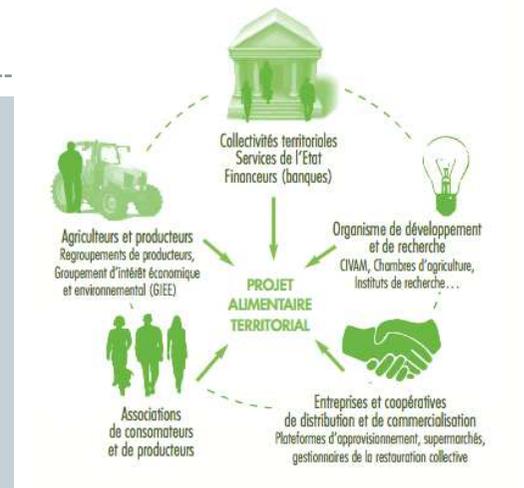
Contexte et Démarche a-t-il été adossé ?

Après une phase de réflexion de la gouvernance locale et régionale de concertation avec les collectivités, habitants, Bureau central Alpes 2007 et 2010, une proposition relative au projet de loi de 2010 a été présentée au conseil régional de Provence Alpes Cote d'Azur (PACA) en 2010. Elle a été adoptée par le conseil régional de Provence Alpes Cote d'Azur (PACA) en 2010. Elle a été adoptée par le conseil régional de Provence Alpes Cote d'Azur (PACA) en 2010. Elle a été adoptée par le conseil régional de Provence Alpes Cote d'Azur (PACA) en 2010.

Contexte des enjeux a-t-il été adossé ?

Le Parc de Queyras est un espace de grande diversité géographique, culturelle et paysanne. Il est situé dans une zone de transition entre le Massif Central et les Alpes. Il est caractérisé par une biodiversité remarquable et une agriculture durable. Le Parc de Queyras est un espace de grande diversité géographique, culturelle et paysanne. Il est situé dans une zone de transition entre le Massif Central et les Alpes. Il est caractérisé par une biodiversité remarquable et une agriculture durable.

Système Alimentaire Territorial – SAT



« Un ensemble cohérent à gouvernance participative territoriale de filières agroalimentaires durables localisées dans un espace géographique de dimension régionale » Rastoin (2015)



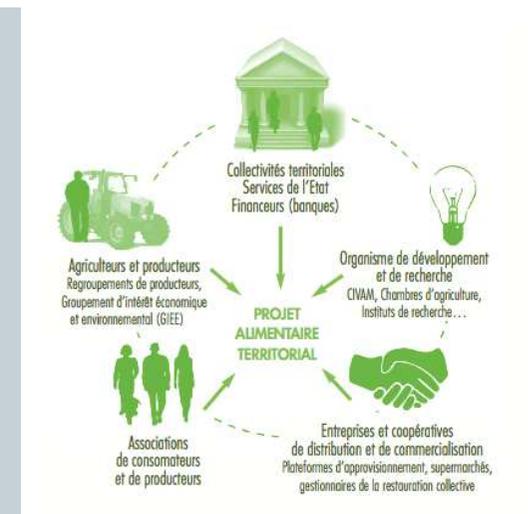
2. SAT / PAT?

Projet Alimentaire Territorial - PAT

Art. L. 111-2-2. « les projets alimentaires territoriaux [...] sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. »

Interprétation Région Paca :

« .. Le PAT constitue le projet qui permet, par son animation territoriale, de faire émerger une vision concertée et partagée autour des questions agricole et alimentaire pour le territoire visé, et de mettre en œuvre des actions multi acteurs, transversales aux filières et aux secteurs d'activités »

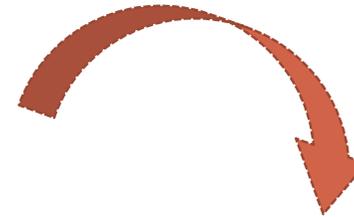
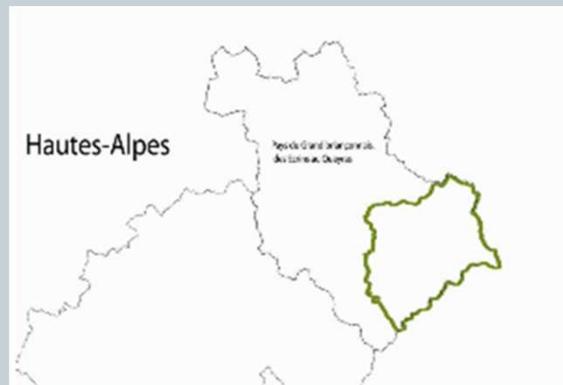


3. Le PAT du Queyras : une démarche co construire à l'échelle plus large du Pays



Premier projet - 2016

Focalisation sur l'agriculture



Deuxième projet – en cours

Exploration du champs alimentaire

CH Briançon : croiser les besoins exprimés avec les acteurs des filières

4. Une prise en charge de l'alimentation par les collectivités récente et en expansion



5. Les possibilités de financement



Accompagnement à la mise en œuvre d'une Gouvernance permettant l'émergence d'actions sur un territoire défini

Appel à projet « Projet Alimentaire Territorial » Région PACA
 Dates limite de candidature : mars 2018 – décembre 2018
 Aides plafonnées à 100 000 € pour les deux ans

En complément :
 AAP PNA national
 24 novembre 2017
 Retour Mars 2018
 Montant moyenne de l'aide : 42 000 € pour les deux ans

En complément :
 Aide DRAAF
 Dossiers Hors PNA
 À partir de mars 2018

Mesure 16.7-1
 Action Foncière

FEADER

Mesure 16.4
 Nouveaux modes de distribution en circuits courts

FEADER

AAP
 Lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires
 ADEME RE

AAP
 Santé publique

Dispositifs complémentaires

Mesure 4.2

Outil de transfo, conditionnement, stockage, commercialisation

PVC sous condition
 Forme sociétaire ou collective

Inv. >100 000 €
 Taux 40%

Mesure Plate-forme

Outil + conseil + embauche (émergence)

Embauche
 Taux 80 %, 70 %, 50 %

Prestation Conseil
 Taux 50 %

Inv. >20 000 < 100 000€
 Taux 20%

Mesure 4.1.1

Transformation à la ferme

Outil individuel

Production animale



6. Conclusions et perspectives

Agriculture et alimentation durables,
leviers de développement territorial



Une volonté politique de plus en plus
présente sur les territoires



Des possibilités de financement



Des partenariats à imaginer

Merci pour votre attention

